

2°. La proscription des ordres religieux dans l'enseignement ;

3°. Les conditions humiliantes de nombre, de costume, d'affirmation, etc., imposées aux petits séminaires par les ordonnances de 1828 ;

4°. L'impossibilité pour les communes d'accorder une subvention aux établissements particuliers ;

5°. L'exigence des grades de licencié et de bachelier, à tous les degrés de l'enseignement, et selon le bon plaisir du conseil de l'Université ;

6°. Les écoles normales primaires qui ont enfanté tous les instituteurs communaux dont la France est infectée.

Le projet de loi de M. de Falloux ne détermine pas le système universitaire ; mais il le modifie de manière à faire espérer d'en voir disparaître les principaux inconvénients. Par exemple, le projet opérera huit grandes réformes :

1°. Les ordonnances de 1828 étaient abrogées ;

2°. Les certificats d'étude n'existaient plus ;

3°. Les petits séminaires étaient affiliés ;

4°. Les grades obligatoires pour tous étaient abandonnés ;

5°. Les congrégations religieuses se voyaient admettre au droit commun ;

6°. L'inamovibilité des instituteurs primaires était abolie ;

7°. Les écoles normales primaires disparaissent.

8°. Le monopole de l'Université était renversé.

Pour jeter plus de lumière sur ce sujet, nous publierons aussitôt que possible l'ensemble de la législation universitaire, que l'on ne saurait trop vouer à l'exécution des amis de la Religion et des amis de la Liberté.

[Extrait du Journal de Québec.]

On lit dans l'Avant du 29 novembre :

« La Minerve dit simplement que : *Jour Et* « *général n'a jamais écrit à l'évêque de Montréal* « pour demander à sa Grandeur de publier un « mandement contre les amérindiens. Lui « a-t-il écrit autre chose dans le même sens ? « lui a-t-il demandé des circulaires ? lui a-t-il « demandé d'employer son influence et celle « du clergé contre le mouvement amérindien ? « a-t-il écrit aux autres évêques ? »

Ainsi donc l'Avant, son frère en démagogie le *Monde*, persistent dans le mensonge, au moyen duquel ils espèrent déconsidérer le gouvernement qui a le plus fait pour les Canadiens-français et son administration, et enlever au clergé l'influence morale qu'il s'est acquise sur le peuple à force de dévouement et de sacrifices. Maintenant la lettre qu'ils affirmaient avoir été écrite par le gouverneur général à Sa Grandeur l'évêque de Montréal, aurait été également adressée à tous les évêques du Canada, et conséquemment à Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec, ou à Monseigneur l'Administrateur du diocèse.

Quant un journal se dit autorisé à contrôler un fait ou une assertion d'un autre journal, c'est qu'il s'est mis en communication avec les personnes qui peuvent donner pareille autorisation. Mais il paraît que cela n'est pas suffisant pour l'Avant et son noble frère en calomnie, le *Monde* ; il faut que le journal qui contredit déclare tenir ses renseignements des personnes vénérables qui sont accusées d'être parties à la transaction supposée. Pour l'Avant il faut sortir des usages et des convenances, il faut que les personnes qui désirent le plus se tenir en dehors des luttes de la presse, consentent à se poser en acteurs sur un théâtre où il leur répugne de figurer. Cependant, afin d'enlever aux ennemis du clergé l'ombre même d'un prétexte pour persécuter dans leur offense calomnie, le rédacteur en chef du Journal s'est adressé ce matin à un ecclésiastique de l'archevêché, dans les termes suivants :

« Québec, 1er décembre 1849.

« Monsieur,

« Vous trouverez sans doute étranges les questions que je vais vous adresser et que je vous prie de vouloir soumettre à Nos Seigneurs les évêques. Elles me sont suggérées par le désir de connaître la vérité et de la faire connaître ; cette considération doit suffire pour les justifier.

« Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec ou Sa Grandeur Monseigneur l'Administrateur de l'archidiocèse ont-elles à une époque quelconque reçu du gouverneur-général ou de l'un des membres du gouvernement, ou de tout autre personne soit de la part du gouverneur général, soit de celle de son administration, une lettre dans laquelle nos vénérables Evêques seraient priés d'engager le clergé au moyen de mandements, de circulaires ou autrement, à arrêter le mouvement de l'annexion ? Et leur est-il promis en retour qu'on leur rendra les biens des Jésuites ?

« Je suis, monsieur, etc.,

« JOSEPH CAUCHON,

« R. du Journal de Québec »

« R. de M. CASEAU, secrétaire, etc. »

Voici la réponse qu'on a bien voulu faire à la lettre que nous avons adressée, ce matin, à M. le secrétaire de l'Archevêché :

« Québec, 1 décembre 1849.

« Monsieur,

« En réponse à votre lettre de ce jour, j'ai l'honneur de vous informer de la part de Nos Seigneurs l'Archevêque de Québec et l'évêque de Syldnie, qu'il ne leur a été fait aucune proposition de la part de Son Excellence le gouverneur-général, ni d'aucun des membres de son administration, pour les engager à arrêter, par mandements, circulaires, ou autrement, le mouvement de l'annexion, et qu'il ne leur est venu, à aucune époque quelconque, de la même source, ni offre, ni promesse de mettre les biens des Jésuites entre les mains du clergé.

« C'est avec plaisir que je vous donne ce renseignement, bien qu'il me paraisse à peu près inutile, car il est difficile de croire que les mensonges qu'il a pour but de constater, puissent trouver le moindre crédit parmi les catholiques et même parmi les protestants du pays.

« J'ai l'honneur d'être,

« Monsieur,

« Votre très-obt. serviteur,

« C. F. CASEAU, Pbr.,

« Secrétaire. »

« Jos. CAUCHON, «veur,

Rédacteur du Journal de Québec.»

Voilà pour les autres évêques du Bas-Canada ; voilà pour la calomnie des organes de la démagogie. Pour tenir contre une dénégration aussi imposante et venant d'un pareil lieu, que reste-t-il à faire à l'Avant et à son frère démagogue et menteur, si ce n'est de donner le nom ou le titre de la « haute autorité » à laquelle ils doivent cette odieuse calomnie.

Il faudrait que le gouverneur fut bien moins intelligent, bien moins doué de jugement qu'il ne l'est réellement, pour aller, par une démarche aussi inconsciente se compromettre personnellement et compromettre cette cause toute impériale à laquelle il comprendrait qu'il devrait s'identifier ; il faudrait en outre supposer, ce qui est impossible, qu'il ignore les dispositions du peuple du Canada et l'agonie de l'annexion.

Pourquoi, dans le district de Québec, par exemple, engager le clergé à combattre ce qui n'existe pas ?

CORRESPONDANCE.

M. L'ÉDITEUR,

Tandis que nos jeunes-voltairiens de l'Avant soudoyés par des protestants, (car nous ne pouvons penser qu'ils le soient par les catholiques) insultent le clergé Canadien sur tous les tons, et lui demandent ce qu'il fait pour le bien du peuple, — il est bon d'enregistrer, non pas tous, ce serait impossible, mais au moins quelques uns des mille et mille actes de dévouement du prêtre Canadien, que nos impies peuvent bien sembler d'ignorer, mais qu'ils ne pourront jamais échapper aux yeux du peuple.

Veuillez donc insérer dans votre journal l'extrait que je vous envoie d'une lettre que j'ai reçue d'un des plus respectables citoyens de Kamouraska. Le voici :

« Kamouraska maintient toujours son rang « par ses charités, ses souscriptions patriotiques, « son noble et saint orgueil dans le soutien de « l'église, presbytère, maisons d'écoles, et sur- « tout dans son généreux élan pour la société « de Colonisation.

« Ah ! la société de colonisation ! connais- « sez-vous cela ? C'est une société des comités « de Kamouraska et de l'Islet composée d'envi- « ron 1100 actionnaires à la tête desquels s'est « courageusement mis notre clergé ; cette so- « ciété, dont chaque membre ne peut préten- « dre à plus de trois lots de terre, est organisée « par des règlements sages et calculés pour fa- « voriser le pauvre, dans le but de former des « établissements depuis le lac St-Jean jusqu'à « Cheontimy.

« Notre digne ami, M. Hébert, entré de St. « Paschal, est le principal agent des actionnaires « et du gouvernement. Ce bon prêtre a « passé deux mois du printemps, avec 40 tra- « vailleurs, à battre la forêt et à préparer la « terre pour la semence... En bien, pendant « cet espace de temps, on a défriché assez « de terre pour recevoir 200 minots de semence... et par ce moyen, les dépenses de ce « premiers travaux ont été à l'instant couvertes « par les récoltes.

« Chaque associé paie 25\$ tous les six mois « pendant cinq ans ; mais les pauvres et les « jeunes gens vont gagner leurs lots par leur « propre travail. Chaque lot sera de 4 ar- « pents sur 30, avec une bâisse pour recevoir « un jeune ménage, et une certaine étendue « de défrichement. Au bout de 5 ans les « lots seront tirés au sort, véritable loterie « où les parents, les amis pourront redevenir « voisins dans leurs nouvelles paroisses, et où « chacun gagnera plus que si mis au jeu, « puisque la société s'est entendue avec le gou- « vernement pour ne pas prendre les lots de « mauvaises terres.

« Le succès de cette entreprise si judicieuse- « ment conduite par nos curés, étant mainte- « nant considéré comme certain, savez-vous que « nos jeunes gens trouvent déjà le terme de « 5 ans trop long ? Ils voudraient tirer au sort « dans trois ans : c'est que ces actifs colons « voyez-vous, ont trouvé là une terre fertile, un « climat favorable, du poisson, du gibier, etc., « enfin une vraie terre promise, destinée, sui- « vant moi à être le boulevard de la nationalité « Canadienne ; et que ces jeunes gens « pensent déjà à se marier et à conduire leurs « épous s loin de nos vieilles terres usées et « endettées.

« Voilà en partie ce que c'est que notre so- « ciété de colonisation du Saguenay, dirigée « par un ministre de la Religion, notre ami « commun.....

Et au cas que nos rouges de l'Avant que vous avez si bien baptisés, l'autre jour, en les appelant les *ralets des Suisses*, soient tentés de croire que M. Hébert soit le seul prêtre Canadien qui travaille à l'établissement des townships, je vous citerai les noms de MM. Mailhot, Boucher, Bédard, Leblond, Monet, Pominville, Quinn, Champagnon, Reisher, Clément, Dufour, Dugmy, Racine, Dorion, Gignon, Ducher, Arnaut, Trahan, McGarran, Clément, Bonmassa etc. etc., comme ayant dirigé, et soutenu de leurs mains sacrées les milliers de nos compatriotes, qui se sont dirigés vers les townships depuis un an.

Qui, jennes gens de l'Avant, pendant que vous jetez la honte à la face de vos prêtres, avec une audace et un cynisme qui étonne les protestants même, voilà ce que font ces prêtres... Vous avez eu la lâcheté d'accuser leurs chefs d'être opposés à la colonisation et pendant que cette infâme calomnie coulait de vos mains sacrilèges, ces vénérables Evêques pourvoient à ce que pas moins de 20 membres de leur clergé accompagnassent le pauvre coloniste et le fortifiassent au milieu de ses épreuves, en faisant sans cesse couler dans son cœur le baume salutaire de cette religion sainte dont vous avez abandonné la pratique après en avoir oublié les préceptes. Pendant que vous accusez le clergé de vouloir tenir le peuple dans l'ignorance, — savez-vous ce que fait ce clergé ? Il couvre son pays de collèges et de maisons d'éducation où toutes les sciences sont enseignées gratis à plus de 3000 jeunes Canadiens des deux sexes ; tandis que vous dites aux protestants, qui seuls vous applaudissent aujourd'hui que le clergé catholique est l'ennemi plus ou moins déguisé de l'éducation en Canada..... pas moins de 60 de ses prêtres se dévouent dans les collèges, les séminaires et les autres maisons d'éducation à répandre la science, et cela gratis, parmi le peuple Canadien !

Voilà ce que vous feignez d'ignorer ; jennes gens de l'Avant ; mais voilà ce que le peuple voit de ses yeux ; voilà ce que le peuple comprend, et voilà pourquoi ce même peuple vous repousse et vous méprise aujourd'hui comme viles et lâches calomnieurs. Voilà pourquoi le peuple ne veut plus devotre fin « et le menteur *Avant*..... voilà pourquoi aujourd'hui vous ne comptez presque plus vos rares lecteurs que parmi ceux qui n'ont gardé que les noms de Canadiens et de catholiques... Qui, je vous le dis, car je le suis, ce sont ceux à qui le catholicisme, avec ses doctrines, ses saintes pratiques et son sublime et puissant sacerdoce présente trop, qui vous sentent..... ce sont ceux dont les cœurs ne vibrent plus au mot magique et patriotique de Canadien..... ce sont ceux qui veulent effacer de notre patrie ce nom sans tache, ce nom de Canadien qui dit tout à celui qui n'a pas tout perdu..... ce sont ceux, en un mot, qui veulent échanger par l'annexion leur beau nom de Canadien pour celui d'Américain, qui sontientent aujourd'hui l'Avant.

CAMPAGNARD CATHOLIQUE.

Nouvelles et Faits Divers.

LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE.—Nous sommes autorisés à dire, nous annonçons le *Pilot* de ce matin, que les nouvelles lois de judicature vont être proclamées cette semaine et qu'elles viennent en opération dans le cours de ce mois, mais pas avant le 21 du courant.

LE NOUVEAU RECEVEUR-GÉNÉRAL.—L'hon. M. Taché a été assermenté comme receveur-général, devant le cabinet, mardi dernier.

CHEMIN DE FER DE L'ATLANTIQUE.—Non, nous ne prenons pas plaisir que les difficultés qui s'élevaient entre les directeurs de la compagnie de ce chemin et les constructeurs MM. Black et Wood soient enfin complètement arrangés. Ces derniers prennent immédiatement possession du chemin d'ici à St. Hyacinthe et quelque jours le mettront de nouveau en activité. Car les habitants de cette partie du pays ont beaucoup souffert depuis que le chemin ne marche pas et ils sentent maintenant la nécessité et les immenses avantages de cette route en fer ; nous apprenons aussi que les contrats pour la continuation du chemin de St. Hyacinthe à la ligne Provinciale sont conclus et que les travaux vont être commencés de suite. Aussitôt qu'une section du chemin sera faite, les charrs avanceront dessus, afin d'accommoder le commerce d'alentour et de faciliter les travaux des constructeurs.

COMITÉ DE MÉGANSTIC.—Il est question déjà de trois candidats pour représenter ce comté à la place de M. Daly. Ce sont MM. Lloyd, et Layfield deux résidents du comté et M. Piquet avocat des Trois-Rivières. La contestation sera, dit une feuille de Québec, entre MM. Lloyd et Layfield, qui ont le plus de chances d'être élus, vu qu'ils sont du comté. On ne dit pas à quel parti politique ils appartiennent.

—Nous apprenons aussi que l'honorable M. CAISON conserve ses fonctions d'orateur du conseil législatif, sans siège au cabinet.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.—La bibliothèque du parlement, éternel objet des regrets du Canada, devait pu-ir nos beaux ouvrages de France à l'intervention de M. Adolphe de Puibusque ; il a fait un nouvel appel à la libéralité du gouvernement français, et trois ouvrages d'art d'un haut prix viennent d'être remis à l'agent de notre bibliothèque à Paris pour être délévés à M. Faribault ; ce sont comme les trois premières pierres de l'édifice que nous avons à reconstruire, et elles ne peuvent être mieux placées que dans les mains de celui qui fut le principal architecte du monument détruit. D'autres secours ne manqueront pas de nous venir encore, nous l'espérons, lorsqu'on nous verra à l'œuvre. Nous puissions cette confiance dans la lettre même adressée à M. de Puibusque par le ministre français, où on lui en fait mention :

« J'ai fait prendre une note particulière des « observations que vous m'avez soumisees sur la « nécessité d'entretenir les biens d'affection qui « existent en France à la population du Canada ; « croyez, monsieur, que je partage à cet égard « toutes vos sympathies, et que je saisirai avec « empressement toutes les occasions qui me seront « offertes de contribuer à ce précieux résultat. »

—M. HENRY BOLWER, le nouveau ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis, a laissé Portsmouth pour New-York le 3 novembre, à bord de la corvette à vapeur *l'Albatros*. Le fils unique de sir Edward Bolwer Lyton, accompagnant son oncle en qualité d'attaché non

CHEMIN DE FER ANGLAIS.—On lit dans les journaux de Londres : « L'étendue totale des chemins de fer de la Grande-Bretagne et d'Irlande s'élevait, le 30 juin 1849, à 5,447 milles un quart, (2,300 lieues environ de France.)

« Durant le premier semestre de cette année, le nombre total de voyageurs sur les chemins de fer des trois royaumes a été de 28 millions 761, 895.

« Pendant la même période, le nombre total des personnes tuées sur ces rail-ways n'a été que de 95, dont 19 seulement ont péri par des accidents imprévus, et les 79 autres par leur négligence ou défaut de précautions. Dans ce dernier chiffre se trouvent compris 21 individus qui stationnaient ou se promenaient sur les voies ferrées au moment où des convois y circulaient.

« Le nombre total de blessés, durant le même premier semestre de 1849, n'a été que de 75, dont 39 par accidents imprévus et 35 par témérité ou faute de précaution.

« Un seul individu s'est suicidé en se précipitant sur les rails au moment où un train passait. »

EMIGRATION EN AMÉRIQUE.—Sur près de 250,000 émigrants partis de la Grande-Bretagne pour venir en Amérique cette année, 183,233 se sont rendus aux Etats-Unis et seulement 31,075 dans les colonies anglaises. 85 sur cent de ces émigrants étaient Irlandais.

NOTATIONS D'OXFORD ET CAMBRIDGE.—Les dotations de l'Université d'Oxford en Angle terre s'élevaient à £120,000 par an. Celle de Cambridge à £110,000, outre cela l'université de Cambridge et les collèges d'Oxford ont le patronage de 163 bénéfices, dont la valeur annuelle est de £138,000. Ceux sous le patronage de Cambridge ont un nombre de 313 et rapportent £93,900 par an.

UNE DEPUTATION D'INDIENS.—Il vient d'arriver à Washington une députation des tribus des Osages, pour réclamer, auprès de leur grand père (le président), l'exécution de certaines conventions périmées, qui n'ont pas été religieusement observées. Les noms de ces cinq personnalités qui composent cette ambassade sont : Le-Chevalier Blanc, L'Aigle-de-Guerre, L'Homme-Eloigné, Le-Dausoué-Délicat et Le-Franc-tour-de-Catenaux. La tribu qu'ils représentent habite actuellement à quatre cents milles à l'ouest de Saint-Louis.

IMMENSE PRODUIT D'UNE POMME DE TERRE.—Le révérend Richard J. Ozanne, de Tamworth comté de Staffordshire, en Angleterre, écrit le 20 de ce mois à son père, M. Richd Mansell Ozanne, des Landes, au Gâtel, qu'une pomme de terre de l'espèce des *rognois*, dits *Victoria Kidneys*, d'une grosseur remarquable, qu'il emporta de Gannessy, plantée entière par le lecteur de sa paroisse, a produit le nombre immense de cent vingt-six patates, dont soixante-dix d'une grosseur ordinaire.

—Le journal de Séville rapporte qu'une femme de cette ville s'éloigna, en passant, une aiguille dans le poire à une si grande profondeur qu'elle disparut complètement, et que les chirurgiens ne purent parvenir à l'extraire. Cependant, au bout de quelque temps, la femme ne ressentant plus de douleur, reprit ses travaux habituels, et pendant quinze ans elle ne pensa plus à son ancienne blessure. Cependant elle éprouvait de loin en loin une douleur dans le bras, et dernièrement enfin des angousses si aiguës à l'épaule, qu'il fut nécessaire d'appeler un médecin. Après avoir examiné le siège de la douleur, celui-ci se déclara à pratiquer une légère incision et en retira, à sa grande surprise, l'aiguille, qui n'avait pas moins de quinze ans à parcourir l'espace qui sépare le poire de l'épaule.

Extraits de journaux.

LA SAISON.—Le son joyeux des grelots et clochettes nous ont annoncé samedi que les traîneaux avaient remplacés les voitures à roues. Il était tombé assez de neige pour se servir commodément des voitures d'hiver ; aussi les promeneurs se sont-ils empressés comme de coutume de parader nos rues. Nous sommes en plein hiver depuis trois jours, car le temps est devenu très-froid. Le St. Louis, les Jacques Cartier et le Richelieu sont arrivés au port à midi ; et ils repartiront demain matin entre 9 à 10 heures pour leur dernier voyage. Les bateaux transatlantiques de l'Anglo-Américain ont encoeur-traversés réguliers, mais si le temps ne s'adoucit pas, ils seront envoyés à leur quartier d'hiver demain ou après demain. La plupart des steamers entre Montréal et Québec sont en hivernement ; le Queen est parti vers deux heures pour Sorel avec deux berges à sa remorque. Le John Mun est attendu ce soir de Québec et ce sera sans doute son dernier voyage.

L'an dernier, la navigation entre les deux villes a été close à pareille époque. Le temps ayant été extrêmement froid au commencement du mois, mais la température s'étant adoucie, les steamboats de Longueuil et de Laprairie ont continué leurs traverses jusqu'au 21, et le Vulcan est parti de notre port pour Sorel le 22, ainsi que le Leon Duke, mais ils ont été assaillis en route par une tempête de vent et de neige qui les a mis en péril ; le premier pris par les glaces a été forcé de relâcher à Lamoine ou il n'hivernerait.

BUREAU DE POSTE.—Nous sommes fâché d'apprendre par le *Globe* de Toronto, que les nouveaux arrangements relatifs aux postes ne seront pas terminés aussitôt que le public le désirait et l'attendait, vu que la législature du Nouveau-Brunswick n'a pas encore passé de loi pour régler son bureau de poste. Comme la législature du Nouveau-Brunswick doit s'assembler bientôt, il est à espérer que le délai ne sera pas long. Des commissaires de cette province ont déjà donné leur adhésion au projet d'établir un taux uniforme de six sous par lettre. Le gouvernement Canadien ne mettra de son côté aucun obstacle à cet arrangement.

—Mr le surintendant de l'éducation pour

le Bas-Canada, a transporté son bureau dans les appartements qu'occupait ci-devant le Receveur-général, dans l'aile sise au sud-ouest de l'Avant-cour de la maison du gouvernement, sur la rue de Notre-Dame.

Vu l'éloignement du bureau de l'éducation de celui de l'exécutif, nous avons raison de croire que les administrations, pour sauver le délai d'une référence, feront mieux de faire parvenir toutes leurs demandes directement au surintendant de l'éducation à Montréal.

Idem.

La Herald nous apprend que le 15 du courant, M. William Lancaster, de la Côte St. Charles, seigneurie de Vaudreuil, avec son frère et deux neveux, étant allés à la chasse ensemble en un canot, à une des Isles du Lac des Deux-Montagnes, furent surpris sur l'eau par une brise un peu orageuse. Personne d'entre eux n'eût accoutumé au maniement du canot qui fut en un instant rempli d'eau. Alors, W. Lancaster, voulant l'empêcher de couler à fonds, essaya de débarquer et recommanda aux autres d'en faire autant et de se tenir tous après le rebord, mais en voulant effectuer son projet, le canot chavira, tomba sur lui, le précipita au fond de l'eau d'où il ne revint plus. Les autres réussirent néanmoins avec beaucoup de difficulté à se tenir après le canot, (ils sachant point nager, en attendant qu'un brave habitant du nom de Jacobus, vint les sauver.—Le corps de William Lancaster n'as pas été retrouvé. Les informations à ce sujet doivent être données à son frère Joseph Lancaster, Côte St. Charles, Pointe à Cavagnol, où une récompense généreuse sera donnée. Le défunt avait perdu deux doigts de la main droite.

Idem.

AMÉRIQUE CENTRALE.—L'Angleterre et les Etats-Unis vont se trouver face à face sur l'Isthme qui joint les deux Amériques. L'Angleterre occupe deux positions importantes du côté de l'Atlantique le port et le territoire de Balize, dans la péninsule de Yucatan, sur la baie de Honduras, et plus au sud le royaume de Mosquitte et le port de San-Juan (dont le nom a été changé en celui de Gray-Town) à l'entrée de la rivière par laquelle se décharge le grand lac de Nicaragua ; la possession de ce dernier lui est contestée par l'Etat de Nicaragua, dont les Etats-Unis se déclarent les protecteurs. Ceux-ci, de leur côté, viennent d'acquiescer de l'Etat de Honduras l'île et le port de Tigre dans le golfe de Fonseca, à peu près à mi-distance entre ces deux points, mais du côté du Pacifique. Cette acquisition, qui va compléter encore la question du Nicaragua, est officiellement annoncée dans la circulaire suivante, adressée à tous les agents diplomatiques de l'Amérique Centrale par M. Squier représentant des Etats-Unis, qui l'a négociée en même temps que le traité par lequel l'Etat de Nicaragua cède à une compagnie américaine le droit d'ouvrir un canal de l'eau à l'autre océan à travers son territoire.

Légation des E. U. dans l'Amérique Centrale.

« Monsieur.—J'ai l'honneur de vous informer que l'île de Tigre, dans le golfe de Fonseca a été cédée aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord, par la République de Honduras, par une convention conclue entre les deux Républiques en attendant la sanction constitutionnelle ; et que, par suite, il en sera pris sous peu possession au nom des Etats-Unis.

« Le port existant et les règlements de l'île restant en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

« J'ai aussi l'honneur d'ajouter que les Etats-Unis ont acquis, dans les îles et sur les côtes occidentales du Honduras, des intérêts qui ne leur permettront pas de voir avec indifférence aucune mesure tendant à affecter l'ordre actuel des choses dans ces parages.

« Je suis, monsieur, etc.,

« E. Geo. Squier. »

( 37. )

Baume de caribées de Wistar.

Nous avons fréquemment attiré l'attention sur cet article, dans nos colonnes, et nous l'avons fait un peu plus qu'un pareil article méritait le patronage du public. Nous avons eu occasion d'être témoin des effets de ce baume sur quelques uns de nos amis ; et les éloges bien dus que lui ont données nos confrères de la presse, en ayant éprouvé eux mêmes les salutaires effets, nous rendant des vœux d'avoir ceux qui sont dans l'occasion de chercher des remèdes contre le paludisme, d'y avoir recours. Nous avons trop de confiance en M. Wistar, l'agent général pour croire qu'il puisse donner sa reconnaissance à ce baume, ou à tout autre remède, sans avoir pleine confiance en son efficacité. Le propriétaire en confidence a de ce qu'il nous offre, une foule de certificats incontestables. Nous ne voudrions cependant pas dire que ce baume puisse toujours guérir de la fièvre intermittente, mais nous avançons que dans le commencement de la saison de l'été, et dans le commencement de cette saison de l'hiver, on ne peut pas se passer de ce baume qui lorsqu'il est négligé peut avoir des suites graves, mais n'hésitions pas à dire que plusieurs peuvent prolonger leurs jours en faisant usage de ce précieux remède.

New England Washing Tonia, Boston, Jan. 2 1847.

A vendre à Montréal par Wm Lyman et Cie, et par J. M. Carie et Cie, rue St. Paul, par Alfred Savage et S. J. Lyman et Cie, Place d'Armes.

Montréal, le 4 Décembre 1849.

NAISSANCES.

En cette ville, le 1er du courant, la Dame de M. Desjard Bellant a mis au monde une fille.

A St. Mathias, le 18 ult., la Dame de Charles de Salaberry, Eer, a mis au monde un fils.

MARIAGE.

En cette ville, le 29 ult, par Messire Pélissier, M. A. t. Bazinet, marchand, et f. Dele. Cotide-Henriette, seconde fille de feu Bernardin Leclair St. Germain, Eer., tous deux de cette ville.

DECÈS.

En cette ville, samedi, le 1er du courant après une longue maladie, Dame Marie-Aurélienne-Aglade Bourgeois, épouse de John Morley, Eer., âgée de 28 ans et 6 mois.

En cette ville, le 30 ult., Dame Ann Coppell, épouse de M. Thos. J. Teller, âgée de 28 ans. Dimanche, Dame Marie Forget dit Despart, épouse de M. Ant. Canson, commerçant de bois, âgée de 36 ans.